Cap Access
Association loi 1901, Orléans

Fiche de la bibliothèque

Parler du handicap avec justesse : les mots à préférer et à éviter

Fiche mise à jour le	2 novembre 2026
PDF généré le	2 novembre 2026
Diffusion	Fiche en accès libre

En bref

Les mots influencent la façon dont on regarde les personnes. Le principe est simple : parler d'abord de la personne, puis des obstacles de son environnement. Cette fiche s'appuie sur le guide du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) publié en octobre 2025. Ce n'est pas une liste fermée : le contexte compte.

Désigner les personnes

À préférer

- « Personne handicapée » ou « personne en situation de handicap ». Le guide du CNCPH retient les deux. La seconde souligne le rôle de l'environnement.
- Préciser seulement si c'est utile : « personne aveugle », « personne sourde », « personne qui se déplace en fauteuil roulant », « personne de petite taille ».
- Dire de quoi la personne a besoin plutôt que ce qu'elle « n'a pas ».

À éviter

- Un adjectif utilisé comme nom : « un handicapé », « les aveugles », « un tétraplégique ».
- Les mots dévalorisants : « infirme », « invalide », « déficient ».
- Un sigle ou une aide pour désigner une personne : « un MDPH », « un tiers-temps ».

- « Sourd-muet » : la plupart des personnes sourdes ne sont pas muettes. Dites « personne sourde ».

Ni pitié, ni héroïsme

- Évitez « souffrir de » et « souffrant d'un handicap ». Dites « vit avec », « a une sclérose en plaques ».
- Évitez « frappé par », « touché par », « atteint de ».
- Évitez « cloué dans un fauteuil ». Le fauteuil roulant permet de se déplacer : dites « se déplace en fauteuil roulant ».
- Évitez « malgré son handicap » et « quel courage ». Parlez des projets, des compétences et du parcours de la personne.
- Une personne handicapée n'est ni une victime à plaindre, ni une héroïne ou un héros.

Les métaphores blessantes

- « Un dialogue de sourds », « être aveugle à », « être sourd à ».
- « Autiste » ou « schizophrène » pour critiquer un comportement.
- « Nain » pour rabaisser quelqu'un.

Ces expressions associent un handicap à un défaut. Il existe presque toujours un mot plus précis.

Parler de l'accessibilité

- « Toilettes accessibles » plutôt que « toilettes handicapés ».
- « Personne valide » ou « personne non handicapée » plutôt que « une valide » ou « une personne normale ».
- Nommez l'obstacle : « l'entrée a trois marches », « la vidéo n'a pas de sous-titres ».

Le plus simple : demander

- Chaque personne peut préférer des mots différents pour parler d'elle. Respectez son choix.
- Parlez directement à la personne, pas à la personne qui l'accompagne ou à l'interprète.
- Ne demandez pas de diagnostic. Demandez plutôt ce qui serait utile.

Limites

Les usages évoluent et certains mots font débat au sein même des personnes concernées. Cette fiche donne des repères, pas des règles. Pour sensibiliser une équipe, écrivez à contact@capaccess.fr.

Nature : Repère.

Public : toute personne qui écrit ou parle en public : collectivités, associations, entreprises, journalistes, bénévoles.

Textes de référence : Guide pour mieux parler du handicap dans l'espace public, CNCPH, octobre 2025, document PDF publié sur info.gouv.fr, consulté le 28 octobre 2026 ; Vocabulaire relatif au handicap, mise à jour du 25 avril 2022, document PDF publié sur sports.gouv.fr, consulté le 28 octobre 2026.

Version et droits

Version en ligne : https://capaccess.fr/ressources/parler-du-handicap-avec-justesse-les-mots-a-preferer-et-a-eviter/. La version en ligne fait foi.

Contact : Cap Access, 6, rue Saint-Étienne, 45000 Orléans, 06 72 27 57 85, contact@capaccess.fr, www.capaccess.fr

© Cap Access 2026. Diffusion libre, sans modification, en citant Cap Access et la date.